



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

3^{ème} TRIMESTRE 2018

ARRETES DU PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Arrêté n° 0105-2018 du 30/08/2018 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « sauvetage subaquatique (SAL) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2018 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0032 du 01/03/2018.

Arrêté n° 0106-2018 du 30/08/2018 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « sauvetage aquatique aux victimes (SAV) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2018 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0030 du 01/03/2018.

Arrêté n° 0107-2018 DU 30/08/2018 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « intervention en milieux périlleux (IMP) » de la Haute-Corse au titre e l'année 2018. Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0031 du 01/03/2018.

Arrêté n°0108-2018 du 30/08/2018 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « canyon » de la Haute-Corse au titre de l'année 2018. Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0033 du 01/03/2018.

Arrêté n°0109-2018 du 30/08/2018 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « secours en montagne (SMO) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2018. Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0035 du 01/03/2018.A

ARRETES DU PRESIDENT DU CASIS

Arrêté n° 869/2018 du 13/07/2018 fixant la liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au grade de sergent SPP au titre de l'année 2018.

Arrêté n° 870/2018 du 13/07/2018 portant tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal au titre de l'année 2018.

Arrêté n° 871/2018 du 13/07/2018 portant tableau d'avancement au grade d'attaché principal au titre d' l'année 2018.

Arrêté n°872/2018 portant tableau d'avancement au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2018.

ARRETES DU DIRECTEUR DU SIS DE LA HAUTE-CORSE

Arrêté n°0105/2018 fixant la liste d'aptitude des agents formés aux emplois relatifs aux systèmes d'information et de communication (SIC) du SIS de la Haute-Corse.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.I.S DU 10 juillet 2018
RAPPORTS + DELIBERATIONS

➤ Rapport n°1 + délibération	Approbation de l'ordre du jour du bureau CASIS du 12 juin 2018.
➤ Rapport n°2 + délibération	Rénovation et extension du centre d'incendie et de secours de Ghisoni.
➤ Rapport n°3 + délibération	Convention relative aux prestations de service de médecine professionnelle et préventive par le Service de Santé au Travail de la Haute-Corse.
➤ Rapport n°4 + délibération	Création d'un poste agent de maîtrise principal.
➤ Rapport n°5 + délibération	Création d'un poste d'attaché principal - RH.
➤ Rapport n°6 + délibération	Création d'un poste attaché principal – Finances.
➤ Rapport n°7 + délibération	Création d'un poste d'adjoint technique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.I.S DU 10 juillet 2018
RAPPORTS + DELIBERATIONS

➤ Rapport n°1 + délibération	Approbation du procès-verbal du CASIS 2B en date du 12 avril 2018.
➤ Rapport n°2 + délibération	Décision modificative n°1 de l'exercice 2018.

➤ Rapport n°3 + délibération	Présentation des conclusions du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes de Corse – Période 2011 et suivants – « Enquête sur les rémunérations et le temps de travail des personnels de la sécurité civile, agents de l'Etat et agents des SDIS ».
➤ Rapport n°4 + délibération	Indemnité de conseil à madame le payeur départemental.
➤ Rapport n°5 + délibération	Projet de convention financière pluriannuelle entre le SIS de la Haute-Corse et la Collectivité de Corse – Période 2018-2020.
➤ Rapport n°6 + délibération	Dispositif complémentaire lié à la période d'accroissement des risques en 2018.
➤ Rapport n°7 + délibération	Modification du nombre des administrateurs du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse au sein de l'établissement public interdépartemental « Entente pour la forêt Méditerranéenne ».

CONVENTIONS

Convention n°43/2018 - Chemins de fer de la Corse, transport de matériel du SIS de la Haute-Corse par voie ferroviaire.

Convention n°44/2018 - Lycée de Balagne, la Collectivité territoriale de Corse, la commune de l'Ile-Rousse, l'UIISC5 - Mise à disposition de bâtiments et de fourniture de repas.

Convention n° 45/2018 - AREOVEN Orléans et l'UIISC5 – Mise à disposition de locaux.

Convention n° 46/2018 - Mairie de Saint-Florent et l'UIISC5 – Mise à disposition de bâtiments.

Convention n°50/2018 - Collectivité de Corse - Prestation analytique n°1804120DHP.

Convention n°51/2018 - Commune de Ghisoni - Mise à disposition des moyens humains et matériels du SIS de la Haute-Corse.

Convention n°52/2018 - Mairie de Calvi - Disponibilité des fonctionnaires sapeurs-pompiers volontaires.

Convention n°53/201 - Maire de Casamaccioli - Conditions de mise à disposition de moyens humains et matériels du SIS de la Haute-Corse.

Convention n°54/2018 - Communauté d'agglomération de Bastia - Redevance spéciale.

Convention n°55/2018 - Service de santé au travail de la Haute-Corse - Prestations de service de médecine professionnelle et préventive.

Convention n°56/2018 avec la communauté de communes de l'Ile-Rousse-Balagne - Conditions et mobilité de la disponibilité des fonctionnaires de la communauté des communes de l'Ile-Rousse.

Convention n°58/2018 avec la communauté des communes de Calvi Balagne - Surveillance de la piscine de la communauté de communes de Calvi Balagne.

Convention n°59/2018 avec la société Image et compagnie - Conditions de mise à disposition de moyens humains et matériels du SIS de la Haute-Corse.